

La fortification des églises rurales en Bourgogne

FABRICE CAYOT*

Résumé

La Bourgogne a connu plusieurs vagues de fortifications d'églises : pendant la guerre de Cent Ans, les guerres de Religion, la Ligue puis la fronde. Ces fortifications prennent des formes plus ou moins spectaculaires : enceintes, fossés, ponts-levis, archères, canonnières, tourelles de façade, tours de flanquement, tour-maitresse, défenses sommitales complexes (mâchicoulis), ou simple surélévation des combles avec ouverture de fenêtre de tir. Ces traces de fortifications sont souvent détruites aux XVII^e et XVIII^e siècles, puis remises en valeur au XIX^e siècle. Aujourd'hui encore, des chantiers de restauration permettent de redécouvrir des vestiges de fortification d'église.

Les églises fortifiées bourguignonnes sont des édifices encore peu étudiés. Il s'agit pourtant d'ouvrages tout à fait dignes d'intérêt dont les aménagements architecturaux sont particulièrement variés. Si une étude globale et ambitieuse paraît souhaitable, nous avons jugé opportun d'établir un bilan au sujet des différentes formes qu'ont pu revêtir les fortifications de ces églises et de comprendre leur évolution. Pour ce faire, nous nous sommes en partie servi du travail d'inventaire réalisé en Côte-d'Or par Hervé Mouillebouche et de celui réalisé par toute l'équipe du CeCaB en Saône-et-Loire. Pour l'Yonne, nous nous sommes appuyés sur nos propres travaux d'inventaire. Notre contribution s'organisera autour d'exemples caractéristiques. Nous chercherons tout d'abord à connaître la raison d'être de ces fortifications rurales, puis, nous présenterons les différents types de fortification de sanctuaire tout en détaillant les éléments qui la composent. Enfin, dans un dernier temps, nous évoquerons rapidement le destin de ces édifices, au cours des derniers siècles de leur histoire.

Il existe tout d'abord des formes anciennes qui correspondent généralement à des prieurés fortifiés. Les fortifications villageoises sont,

quant à elles, plus tardives. Elles sont apparues en deux phases : tout d'abord durant la guerre de Cent Ans entre le XIV^e et le XV^e siècle, qui vit s'élever des aménagements parfois assez ambitieux, puis tout au long du XVI^e siècle qui engendra, le plus souvent, des fortifications d'urgence.

Un prototype : Saint-Hippolyte (71)

L'église priorale de Saint-Hippolyte² constitue l'une des premières églises fortes de Bourgogne : on peut la qualifier de prototype. Il s'agit d'un cas exceptionnel, particulièrement impressionnant. La photographie aérienne montre que ce site était visible de fort loin. Il affichait ainsi la domination des moines clunisiens sur le territoire des alentours. L'église primitive date du XI^e siècle et la fortification a été réalisée à partir de 1214, après autorisation du seigneur de Brancion³. Enfin, cet édifice a

* UMR 5 594 ArtéHis.

2. Cne Bonnay, cton Saint-Gengoux, arrt Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire.

3. BERNARD (Auguste), BRUEL (Alexandre), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*. Paris : Imprimerie Nationale, 6 vol., 1876-1903 (Collection des documents inédits de l'Histoire de France, 69)



Fig. 1 : les fortifications du prieuré Saint-Hippolyte (71).

sans doute été ruiné au ^{xvi}^e siècle⁴. En observant ce site, on est tout d'abord frappé par l'aspect massif de l'enceinte, longue de 70 m. Ce puissant mur bouclier était couronné de larges créneaux. On remarque ensuite la fortification du clocher originel par l'adjonction de deux extensions percées d'archères, au nord et au sud, formant tour maîtresse. Comme le prouve cet exemple, en Bourgogne, les premières églises fortifiées ne sont pas le fait de communautés villageoises mais de communautés monastiques, souvent des clunisiens dans le sud de la Bourgogne. Par la suite, cette pratique a été adoptée par les communautés villageoises qui ont pu entourer leur église d'une enceinte ou la transformer en forteresse (fig. 1).

Pourquoi fortifier des églises rurales ?

Une première raison est la place de l'église au cœur de la vie villageoise. Située le plus souvent au cœur du territoire paroissial, elle constitue un lieu de retraite naturel depuis les champs. Espace de protection pour les villa-

geois, on peut notamment rappeler le droit d'asile, la paix ou la franchise qui lui étaient liés⁵.

Par ailleurs, les maisons du village sont souvent construites en bois, en terre, en pan de bois. Dans les régions de construction de pierre, les murs sont peu épais et liés à l'arène donc impropres au retranchement. Souvent, l'église est l'un des seuls bâtiments du village solidement construit, avec la maison forte ou le château seigneurial quand il existe⁶. Sans être systématique, on notera que nombre d'églises fortifiées ont été érigées là où il n'existait pas de châteaux à proximité.

Un autre facteur favorise la transformation de l'église. La communauté villageoise ne distingue pas les affaires profanes et sacrées. La religion est présente partout dans la vie quotidienne et collective. Ainsi, la réunion de la communauté et les prises de décision des chefs de famille sur la vie du village ont lieu dans l'enclos paroissial⁷. À la fin du Moyen Âge,

4. Un procès verbal de visite de 1670 décrit l'église comme une « grande église ruinée de fond en comble depuis longtemps en apparence », et réduite au chœur, seul utilisé comme chapelle, après remise en état récente. METZINGER (Marie-Hélène), Bonnay : hameaux et demeures seigneuriales, in : *Bulletin de la Société d'études historiques et naturelles du Pays de Grosne et Guye*, 2002, p. 43-58.

5. MOUILLEBOUCHE (Hervé), Cercles de paix, cimetières et châteaux en Bourgogne, in : *Ex animo. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Michel Bur*. Langres : Dominique Guéniot, 2009, p. 73-138.

6. CHAPELOT (Jean), FOSSIER (Robert), *Le Village et la maison au Moyen Âge*. Paris : Hachette, 1980.

7. DESPLAT (Christian) éd., *Les villageois face à la guerre (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Flaran 22. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2002.

le conseil paroissial y délibère sur les affaires courantes de la communauté.

Une autre raison de la fortification villageoise tient en l'incurie des autorités. La fortification des églises correspond généralement à un contexte de crise. Il s'agit de moments où les seigneurs sont incapables de protéger leur terre. Au XIV^e siècle, cela correspond à l'échec des chevaliers bourguignons face aux Anglais⁸. Au XVI^e siècle, en Bourgogne, le seigneur est moins présent et n'est pas toujours un homme de guerre, il ne défend que rarement lui-même sa terre. Pire, certains seigneurs bourguignons sont devenus des seigneurs pillards. Par exemple, dans l'Auxois, on peut citer le « baron » de Vitteaux et son lieutenant le sire de Villeferry⁹. Plus généralement, il faut souligner que la monarchie française ne peut pas assurer la défense de son Royaume. Il n'existe pas en effet d'armée permanente, pas de « police ». Par ailleurs, compte tenu des difficultés qu'elle éprouve au cours de ces crises, la sécurité des villageois n'est sans doute pas pour elle la question principale.

Ces différents facteurs amènent donc les villageois à assurer leur propre sécurité. Ceux-ci en sont capables car ils sont armés. Comme l'ont montré les études de Robert Muchembled dans le nord de la France, les villageois disposent d'une large gamme d'armement¹⁰. Le port de l'épée est très répandu dans les campagnes et n'est pas réservé aux riches. Plus généralement, à la fin du XVI^e siècle, on trouve toutes sortes d'armement dans les villages, des armes de jet, surtout des arcs, des armes blanches et même des armes à feu. Par ailleurs, nombre d'outils

agricoles peuvent être détournés de leur usage et être transformés en armes¹¹.

La puissance de la solidarité villageoise est aussi un élément d'explication. La communauté qui s'auto-défend est parfois soudée par une franchise. Celle-ci lui offre une certaine autonomie politique. Elle reçoit ainsi des droits et acquiert un certain pouvoir de décision. En ce sens, l'autonomie de la communauté octroie le droit de se protéger.

Dès le milieu du Moyen Âge, l'entretien des bâtiments est de plus en plus souvent assuré par la communauté. Au XIV^e ou au XV^e siècle, la « fabrique » glisse dans les mains des paroissiens. Pour financer les travaux qui désormais lui incombent, la communauté dispose alors de nouveaux moyens : des amendes, la location ou l'aliénation des biens communaux, des dons ou des emprunts¹². Quand le seigneur est le chapitre cathédral, il peut parfois aider les villageois¹³. En revanche, on connaît aussi des cas de procès entre le décimateur et les paroissiens afin de déterminer qui va payer les travaux. Le chapitre ou l'évêque refusent parfois les frais des travaux de type « militaire ». L'enjeu de la contribution est important. En effet, pour les travaux de fortification sur les églises, il fallait parfois recourir à de lourds emprunts puis rembourser ceux-ci en instaurant une taille spéciale.

Enfin, avant toute autre raison, le contexte de guerre civile et de brigandage est aussi largement responsable du phénomène de la fortification villageoise, tout d'abord par la présence d'armées vivant sur le pays. Par exemple, pendant la guerre de Trente Ans, dans l'est de l'actuelle Côte-d'Or, de nombreux villages ont

8. CAYOT (Fabrice), *Habitats fortifiés et fortifications dans l'ouest de l'Yonne*, mémoire de maîtrise sous la direction de V. Tabbagh, Université de Bourgogne, 1999, t. I, p. 117.

9. CAYOT (Fabrice), *Le château de Noyers-sur-Serein. Contribution à l'étude des châteaux en Bourgogne du nord à la fin du Moyen Âge*, thèse de 3^e cycle, Université de Bourgogne, 2007, p. 78-79.

10. MUCHEMBLE (Robert), *La Violence au village : sociabilité et comportements populaires en Artois du XV^e au XVII^e siècle*. Turnhout : Brépols, 1989.

11. REIGNIEZ (Pascal), *L'outil agricole au Moyen Âge*. Paris : Errance, 2003, p. 356-364.

12. Dans le nord du département de l'Yonne, les comptes du marguillier, quand ils sont conservés, peuvent fournir des informations sur les travaux. (Voir BÉZARD (Yvonne), *La vie rurale dans le sud de la région parisienne de 1450 à 1560*. Paris : Firmin-Didot, 1929). En revanche, dans le dijonnais, les comptes des fabriques n'évoquent presque jamais les travaux sur les églises (VIAUX (Dominique), *Les églises rurales en Bourgogne aux XV^e et XVI^e siècles*, in : *Annales de Bourgogne*, t. 60, 1988, p. 127.)

13. C'est le cas notamment dans l'Yonne, à Saint-Aubin-Châteauneuf (ADY, G 1 339) à la fin du XVI^e siècle.

servi au logement des troupes. À cette époque, ce « pays » voit le passage de soldats plus ou moins encadrés. La présence d'écorcheurs, de routiers, de brigands et de maraudeurs entraîne vols, viols, pillages, assassinats et destructions¹⁴.

La guerre de Cent Ans en Bourgogne

La première guerre qui a provoqué la fortification des villageois est la guerre de Cent Ans. Plusieurs phases sont à distinguer¹⁵. Tout d'abord, l'invasion des Anglais (1356-1360) marque le début d'une véritable prise en main par les paysans de leur défense. Elle commence avec la défaite de Poitiers en 1356. L'onde de choc atteint très vite le nord de la Bourgogne dont de nombreux nobles ont été tués ou pris pour être rançonnés¹⁶. Elle s'y prolonge avec des jacqueries. Aux désastres militaires s'ajoutent les graves troubles liés aux manœuvres de Charles d'Évreux, roi de Navarre. Ces perturbations cristallisent un violent sentiment anti-nobiliaire, voire anti-chevaleresque et provoquent une révolte paysanne dans l'ensemble du Bassin parisien¹⁷. En revanche, les

Anglais ne prennent véritablement pied en Bourgogne du nord qu'entre 1359 et 1360¹⁸.

La dévastation des campagnes est surtout le fait des routiers et des écorcheurs entre 1360 et 1445. Le traité de Brétigny en 1360 rétablit la paix entre le roi de France et le roi d'Angleterre¹⁹. Ses conséquences sont toutefois fâcheuses pour les villages bourguignons. De nombreux chevaliers sont envoyés comme otages en Angleterre, privant certaines terres de leur seigneur. Mais c'est surtout la présence sur place de troupes démobilisées qui va engendrer des troubles. Les armées licenciées vont s'organiser en grandes compagnies et vont rester sur le pays pour vivre à ses dépens²⁰. Le pillage des villages et des églises durant cette époque est parfois représenté par des miniatures de manuscrits, comme celles des grandes chroniques de France par Froissart (XIV^e siècle). Les troupes s'attaquent surtout aux possessions des églises et offrent une redoutable résistance²¹. Parmi ces soudards, on peut citer Arnaud de Cervolles, dit l'archiprêtre, basé en partie sur la châtellenie de Cuisery, mais surtout au château de Thil, seigneurie dont il épouse l'héritière²².

Les troubles persistent quelques années²³. Dès 1364, le roi Charles V et le duc Philippe le Hardi vont chercher à en finir avec eux²⁴,

14. En 1615 des mercenaires entrent dans l'église d'Appoigny où les habitants s'étaient réfugiés et les violentent et en tuent certains. LOUIS (René) et PORÉE (Charles), *Le domaine de Régennes et Appoigny : histoire d'une seigneurie des évêques d'Auxerre du V^e siècle à la Révolution*. Auxerre : Dionysiae, 1939, p. 184 ; citant un imprimé : *Les exécrables impiétés commises en l'église d'Espoungny par quelques soldats de l'armée des princes*. Paris : Bouriquet.

15. Afin de retracer le contexte historique de la fortification des églises au cours des XIV^e-XVII^e siècles, nous nous sommes appuyé sur trois remarquables ouvrages d'histoire régionale : LÉVÊQUE (Pierre) dir., *La Côte-d'Or de la préhistoire à nos jours*. Saint-Jean-d'Angély : Bordesoules, 1996 ; GOUJOU (Pierre) dir., *La Saône-et-Loire de la préhistoire à nos jours*. Saint-Jean-d'Angély : Bordesoules, 1992 ; RICHARD (Jean), *Histoire de la Bourgogne*. Toulouse : Privat, 1978.

16. Voir les différentes lettres de rémission publiées par Charles Porée. PORÉE (Charles), Inventaire de la collection Chastellux, in : *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, t. 57, 1903, p. 117-292.

17. MEUNIER (Étienne), Les églises et les bourgs fortifiés du Sénonais et des pays de l'Yonne, in : *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1990, p. 15.

18. Plusieurs capitaines anglais sillonnent les pays de l'Yonne. À l'est, Jean de Dalton prend Saint-Florentin, Régennes et à l'ouest Robert Knowles emporte Auxerre en 1359 (LOUIS et PORÉE, *Le domaine de Régennes...* p. 257-261).

19. RYMER, *Foedera Conventiones Litterae et cujus cumque generis acta publica...*, Edition tertia, studio Georgii Holmes, t. 3, 1740, p. 190-191.

20. MEUNIER, Les églises du sénonais... p. 17.

21. Ainsi, elles défont les chevaliers bourguignons qui tentent de les arrêter à Brion-sur-Ource et à Brignais en 1361.

22. CHÉREST (Aimé), *L'archiprêtre. Épisodes de la guerre de Cent Ans au XIV^e siècle*, Paris : A. Claudin, 1879.

23. En 1363, des routiers bretons s'en prennent aux villages du Duesmois, puis en janvier 1364, c'est l'Auxois qui est touché. Le danger est partout : les bandes se font et se défont selon les circonstances. En 1365, ce pays est de nouveau occupé par les routiers navarrais, notamment Baigneux et Villaines. Ils coupent les pieds et les oreilles de 200 personnes.

24. De nombreux pillards sont exécutés : 120 à Dijon notamment.

mais l'activité des grandes compagnies ne cesse complètement qu'en 1369. Les désastres qu'elles ont provoqués accentuent le sentiment de méfiance à l'encontre du pouvoir princier.

Quelques années plus tard, en 1435, le traité d'Arras, qui réconcilie Français et Bourguignons, va faire naître un groupe de soudards comparable : les écorcheurs²⁵. Il s'agit là encore des troupes licenciées à l'issue de ce traité ; celles-ci vont sévir jusqu'en 1445²⁶. Les écorcheurs vont agir avec un degré de férocité inégalé (enlèvements de villageois pour les rançonner, viols, exécutions sommaires, barbarie etc.)²⁷

Enfin, les combats entre Français et Bourguignons sont aussi responsables de nombreuses destructions. Tout d'abord, la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons entre 1410-1435 a un lourd poids sur les villages bourguignons²⁸. En revanche, les prolongements du conflit franco-bourguignon (1470-1478) ont moins pesé²⁹.

25. PROST (Martine), *L'Auxois à l'époque des écorcheurs*, mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, 1987.

26. Beaucoup d'hommes viennent de Champagne et de Lorraine, mais on trouve aussi de nombreux bourguignons.

27. Là encore, la réaction des officiers ducaux sera à la hauteur des troubles. Par exemple, en 1440, le bailli Girard Maréchal fait arrêter et juger une vingtaine d'écorcheurs qui sont ensuite noyés dans l'Ouche.

28. La guerre se porte tout d'abord dans le Tonnerrois et l'Auxois. En 1410, Louis de Chalon lance une offensive sur l'Auxois et le Châtillonnais. Des combats s'y déroulent jusqu'au milieu des années 1430 (FROMAGEOT (Jean), *Tonnerre et son comté*. Tonnerre : Société d'Histoire et d'Archéologie du Tonnerrois, 1973). La guerre s'établit ensuite sur toute la longue frontière qui s'étend entre Sénonais et Beaujolais. Durant cette époque, le routier français Fort-Épice fait régner la terreur autour de ses places fortes de Mailly-le-Châtel et de Châtel-Censoir (PETIT (Ernest), *Avalon et l'Avallonnais. Étude historique*, Auxerre : Gallot, 1867, p. 214-217).

29. La campagne de 1470-1471 fut sans doute la seule véritablement importante. On peut aussi évoquer la chevauchée de Français venus de Langres en 1475 dans le bas Pays dijonnais, qui remontent ensuite dans la vallée de l'Ource. Il s'agit donc de troubles épisodiques et limités.

Les troubles du XVI^e et du XVII^e siècle

Les troubles des XVI^e et XVII^e siècles ont tout autant éprouvé les campagnes bourguignonnes que ceux des XIV^e et XV^e siècles. Il s'agit avant tout, là encore, d'actes criminels. La période comprise entre 1515 et 1545 marque en effet une augmentation des cas de brigandages dans le nord de la Bourgogne, où le phénomène a été depuis longtemps mis en évidence par E. Meunier³⁰. On connaît de nombreux cas de pillards dans l'Auxerrois, dont nous pouvons citer quelques exemples. Tout d'abord, dans les années 1520, une bande commandée par un chef noble, Louis de la Borde, pille une vingtaine de villages dans l'Auxerrois et le Jovinien. Autre cas : vers 1530, une compagnie de 70 brigands écument le Sénonais et l'Auxerrois. Cinq d'entre eux sont jugés lors des « Grands Jours » de Troyes en 1535³¹. Ces violences ont des conséquences sur les vellétés sécuritaires des populations. Dans l'argumentaire des demandes d'autorisation de fortifier, l'insécurité est toujours mise en avant par les villageois qui évoquent les « vagabonds », les « gens de mauvaise vie », les « larrons », les « pilleurs », les « rançonneurs » etc³².

Une quarantaine d'années plus tard, les guerres de Religion furent l'occasion d'une véritable guerre civile. Entre 1561 et 1567, interviennent les premiers affrontements³³.

30. MEUNIER, Les églises du Sénonais... p. 23.

31. MOLARD (Francis), Les bandits dans l'Auxerrois 1523-1535, in : *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, t. 49 : 1895, p. 227-232.

32. C'est le cas à Chichery, où le 7 novembre 1405, deux routiers sèment le trouble : « Vers 3 heures, ces deux routiers quittèrent Appoigny pour se rendre à Chichery où ils rompirent les portes de plusieurs maisons pour les piller en criant : Mourrez ! Mourrez vilains ! ». PORÉE, Inventaire Chastellux... p. 249-250. Archives Nationales, JJ 160, n° 10. C'est aussi le cas à Chassy en septembre 1578, où les « très humbles obeissant sujet les manans de Chassy » craignent les « vollerie pillerie et violemens de leurs dites femmes et filles qui'lz recoinent » à cause d'une infinité de « soldats gens vagabons et mal vivans ». ADY, F 335.

33. Jusqu'en 1567, les combats opposent surtout des partisans autochtones des deux communautés. Les premiers combats ont lieu entre les troupes protes-

Ensuite, entre 1568 et 1570, l'affrontement gagne en intensité en Bourgogne : c'est le choc des armées³⁴.

Les derniers actes des guerres de Religion s'inscrivent dans les troubles de la Ligue (1588-1595). La Bourgogne est puissamment impliquée dans ces troubles car son gouverneur, depuis 1573, est Mayenne, le futur duc de Guise et principal chef du parti ligueur. Les villages sont souvent obligés de suivre un parti et de se défendre contre l'autre. Ils adoptent généralement celui de la garnison de la place forte la plus proche. Les faits d'armes se réduisent alors en une guerre de coups de main, à cause de la pénurie d'argent chez les seigneurs antagonistes³⁵. Plus que ceux du XIV^e siècle, ces troubles ont favorisé la fortification des églises.

Trois facteurs peuvent expliquer la particularité et l'abondance des fortifications villageoises au XVI^e siècle.

Tout d'abord, la férocité des guerres de Religion : l'attaque de l'église est pratiquée par toutes les troupes (protestantes, ligueuses, royalistes) qui toutes veulent prendre les biens et les femmes des villageois. D'une manière

tantes et les catholiques de Tavannes dans le sud de la Bourgogne en 1562. Le capitaine protestant Pontcenat pille Marcigny, puis Tournus et Cluny. On note encore des combats en 1567 dans l'Auxois, l'Avalonnais et le Châtillonnais.

34. En 1568, la guerre prend un tour plus politique. La Bourgogne devient un champ de manœuvre pour les armées ennemies. Condé et Coligny s'appuient sur leurs possessions dans l'Auxerrois et le Tonnerrois. Les protestants sont assiégés à Vézelay et à Noyers où s'était réfugié Condé (CHALLE (Ambroise), *Histoire des guerres du Calvinisme dans... le département de l'Yonne*. Auxerre : G. Perriquet, 1863, t. I, p. 5-396). L'armée de Coligny, qui pille le Châtillonnais, se heurte à celle de Cossé-Brissac à Arnay-le-Duc. En Côte-d'Or, le passage des troupes protestantes fait de lourds dégâts. Les troupes de Wolfgang, duc de Deux-Pont auraient laissé plus de 400 villages incendiés.

35. En 1588, Mayenne se réfugie à Beaune. À partir de 1591, les troupes royalistes engagent une contre-offensive en différents points, notamment avec la campagne du duc de Nevers qui échoue devant Autun et Chalon. Cette guerre de « coups de main », s'éternise entre 1591 et 1593 en Saône-et-Loire et dans l'Yonne.

générale, l'insécurité est diffuse et persiste durant plusieurs années. Le besoin durable d'une protection rend donc nécessaire l'utilisation d'un réduit fortifié. Par ailleurs, l'appui du pouvoir royal Valois fut déterminant. Pour ce dernier, la défense des villages a un intérêt stratégique. Au cours des différents conflits, du XIV^e au XVI^e siècle, le pouvoir monarchique manque de points d'appui pour contrôler le territoire bourguignon. Pour la monarchie, au cours de ces guerres civiles, les communautés rurales, paraissent plus sûres, moins sujettes à la trahison. C'est pourquoi, les Valois, de Jean le Bon à Henri III ont tous été favorables aux opérations de fortification de village et ont quasiment systématiquement autorisé les travaux. On dispose d'une importante documentation émanant de la chancellerie royale pour accorder l'autorisation aux communautés qui la demandent, via leur propre seigneur. Pour encourager et aider les communautés à édifier ces fortifications, le pouvoir monarchique leur permet d'instituer des impôts indirects ou d'utiliser certaines amendes. Il peut aussi parfois procéder à une remise de taille en cas de difficulté de trésorerie à la suite des travaux³⁶. Cette politique favorable à la fortification villageoise va prendre fin douze ans après l'arrêt des guerres de Religion, à la mort d'Henri IV. Si le bon roi Henri a surtout autorisé des fortifications villageoises, on dispose en revanche d'un document indiquant le refus d'autoriser une fortification en 1610, peu de temps après la mort du roi³⁷. Par la suite, nous ne connaissons plus d'autorisation de créer de nouvelles fortifications rurales, mais celles qui préexistaient sont encore entretenues au XVII^e siècle. Il y a sans doute une certaine méfiance de la monarchie à l'encontre des communautés après les « émotions » anti-fiscales.

36. Au milieu du XV^e siècle, le duc de Bourgogne accorde à la ville de Noyers la remise de l'impôt de la petite pinte sur le vin, celui de la maille sur le pain et celui du sel vendu au grenier en raison du poids des travaux de fortification. CAYOT, *Le château de Noyers-sur-Serein...* p. 352.

37. Comme le montre le cas de l'église de Lindry près d'Auxerre. BM d'Auxerre, ms. 141.

La fortification d'une église a aussi été rendue possible par la tolérance des seigneurs ecclésiastiques. On notera d'ailleurs que celle-ci est plus fréquente sur les domaines ecclésiastiques³⁸. En revanche, cette tolérance s'accompagne souvent de conditions par les évêques et par la papauté, l'usage profane en temps de paix étant interdit par les statuts synodaux³⁹.

En Bourgogne, deux autres guerres ont nécessité l'utilisation d'églises fortes pour la protection des villageois : la guerre de Dix ans et la Fronde. La guerre de Dix ans touche surtout les pays du Val de Saône et de l'est dijonnais⁴⁰. Plusieurs épisodes montrent que les églises ont été le théâtre de rudes combats. Ainsi, en 1638, l'église de Selongey résiste aux pillards⁴¹. En revanche, à Dampierre-sur-Vingeanne, 200 habitants réfugiés dans le comble défensif de l'église avec leurs meubles et leurs biens sont brûlés dans l'incendie de l'église⁴². Enfin, la

Fronde crée des troubles dans le nord des pays de l'Yonne et en Puisaye entre 1650 et 1653 et éprouve la Bresse chalonnaise, pillée par la garnison de Seurre. Les épisodes de la Fronde ont toutefois beaucoup moins d'ampleur que ceux de la Ligue.

La durée particulièrement longue de la période qui a favorisé la fortification des églises, la multiplicité des influences architecturales et des modes de construction, expliquent l'extrême diversité des formes prises par ces fortifications. On distingue trois types d'églises fortifiées : tout d'abord des églises chemisées dont l'enceinte réutilise le plus souvent le tracé de l'enclos ecclésial ; en général il s'agit des murs du cimetière. Il existe aussi des églises structurellement modifiées. On pratique alors la surélévation du comble ; on aménage des ouvertures de tir ou des bretèches, on ajoute des tours de flanquement à même l'édifice. Il existe enfin des exemples mixtes, mêlant ces deux techniques.

Les églises chemisées

Les cas d'églises chemisées sont très fréquents. Celle d'Is-sur-Tille, représentée par un document iconographique du début du XVII^e siècle, est bien connue grâce à la documentation écrite (fig.2). L'église est fortifiée sur l'auto-ri-sation de la duchesse en 1374 en l'entourant d'une enceinte comportant un pont-levis et des échiffes en bois⁴³. En 1420, on édifie une seconde enceinte autour du village. L'évêque donne son accord pour les travaux mais il somme toutefois les habitants de ne pas souiller l'église⁴⁴. Au cours des différents conflits, celle-

38. CAYOT, *Habitats fortifiés et fortifications...* t. I, p. 115.

39. *Recueil des statuts synodaux du diocèse de Sens...*, Sens, 1746.

40. En 1636, Gallas descend la vallée de la Vingeanne qu'il pille avec une rare efficacité. Dans l'autre bord, les Suédois de Bernard de Saxe-Weimar, alliés des Français, mais protestants anti-catholiques, réalisent de graves exactions. Ils pillent systématiquement les églises, notamment dans la vallée de la Tille. Les incursions de pillards se poursuivent en plaine de Saône jusqu'en 1643.

41. Transcription du compte rendu du siège dans MOUILLEBOUCHE (Hervé), *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIII^e au XVI^e siècle*. Dijon : E.U.D., 2002, cédérom.

42. « Procès verbal des meurtres, bruslements, prises de prisonniers [...] fait à Dampierre par l'armée ennemye. Les habitants de Dampierre sont reduictz à mendier leur vie à cause desdictz ennemis qui ont depuis le dix huitième de juin dernier faict sur lesdictz habitants de Dampierre plusieurs courses et empesché leurs travail et labeur ordinaires, reduictz dans des barricades et leur eglise pour retraicte [...] que le château dudict Beaumont n'y ayant plus personnes pour le deffendre fut pris par lesdictz ennemis et troupes de Gallas [...] Et estans lesdictz habitants retirés en leur dicte eglise, le landemain, neufiesme dudict mois de novembre, lesdicts ennemis, ayant forcé leurs barricades, les attaquèrent fort furieusement en leur dicte eglise, mirent le feu dans le tect et couvert de la nef, gagnèrent leur tour, tuèrent et bruslèrent dans ladite eglise plus de deux cent personnes tant dudict Dampierre que des lieux circonvoisins, bruslèrent entièrement ladite eglise, les coffres, meubles

et grains que lesdictz habitants y avoient retiré, et généralement bruslèrent toutes les maisons des habitants dudict Dampierre. » BOURLIER, (J.), Un village sous Louis XIII, in : *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse de Dijon*, 1891, p. 166-184.

43. COURTÉPÉE (Abbé Claude), *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 7 tomes, s.l., s.n., 1775-1788, rééd. Paris : Horvath, 1967, t. II, p. 206.

44. MOCHOT (Auguste), *Histoire d'Is-sur-Tille*. Dijon : Marchand, 1873.



Fig. 2 : l'église chemisée d'Is-sur-Tille (21) d'après une vue en perspective du XVII^e siècle. ADCO, 1 H 445 (photo H. Mouillebouche, ©CG 21/2010).

ci est prise à deux reprises : par les écorcheurs en 1438⁴⁵ puis par les Suisses en 1513⁴⁶. Pour sa part, le clocher fortifié s'effondre, sans doute par vétusté, en 1620⁴⁷.

Parmi les églises chemisées, on peut aussi citer le cas de Veronnes, situé dans le canton de Selongey (21). Désormais toute trace de fortification y a disparu à l'exception d'une ouverture au-dessus du portail occidental. Toutefois, son ancienne physionomie est dénoncée par un plan datant de la fin du XVII^e siècle. On y voit une enceinte qui enserré très étroitement l'église. Celle-ci est flanquée de deux petites tours carrées au sud/ouest et au sud/est ainsi que d'une tourelle ronde sur l'angle nord/est (fig. 3). Ces fortifications datent de 1369⁴⁸ et sont qualifiées de « fort de l'église » ou de « moustier fort » en 1431⁴⁹. Quelques détails sur son usage militaire nous sont connus. Tout d'abord, entre 1561 et 1586, elle est gardée par les villageois qui instituent un maçon local comme capitaine⁵⁰. Par ailleurs, en 1636, l'église

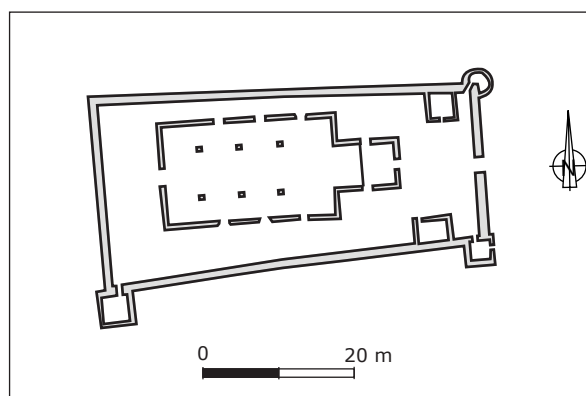


Fig. 3 : l'église de Veronnes, d'après le plan du XVIII^e siècle. ADCO, G 25.

sert encore à protéger les villageois contre les Suédois qui se gardent de l'attaquer⁵¹.

Les églises transformées

Une autre manière de constituer un réduit défensif était de modifier l'église. Parmi celles-ci, on peut tout d'abord citer le cas de Chichée. Il s'agit d'une église qui se trouve à quelques kilomètres de Chablis (89) et qui faisait partie de la châtellenie de Noyers. Elle présente un intéressant clocher fortifié où l'on distin-

45. CANAT DE CHIZY (Marcel), *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*. Chalon-sur-Saône : Dejussieu, 1863, p. 380.

46. COURTÉPÉE, t. II, p. 206.

47. COURTÉPÉE, t. II, p. 204.

48. COURTÉPÉE, t. II, p. 262.

49. ADCO, B II 584.

50. ADCO, E 2008, f° 67.

51. ROSSIGNOL (Claude), *Le bailliage de Dijon après la bataille de Rocroy. Procès-Verbaux de la visite des feux*, 1857, p. 28.



Fig. 4 : clocher de l'église de Chichée ; détail des canonnières sommitales.

gue deux phases de fortification. La première phase date de la construction du clocher à la fin du xv^e siècle⁵². Dès cette époque, une archère-canonnière a été aménagée en façade. La seconde phase se remarque au sommet du clocher où on a obturé les baies et aménagé des arquebusières. Il s'agit de fortifications caractéristiques de l'époque de la Ligue, à la fin du xvi^e siècle (fig. 4 et 5).

On a un autre exemple intéressant d'église transformée pour la défense avec le cas de Druyes-les-Belles-Fontaines dans l'Yonne. Sur cette église datant de la fin du xiii^e siècle, on a rajouté à la fin du xvi^e siècle une tour de flanquement au sud. Il est possible qu'il y ait eu d'autres aménagements fortifiés mais dans ce cas ceux-ci n'ont pas été conservés. La tour, percée de petites arquebusières, est munie de petites bretèches au dernier étage sur le modèle



Fig. 5 : clocher de l'église de Chichée ; archère-canonnière en façade.

52. Celui-ci est gothique flamboyant comme le montre le portail occidental et les baies hautes.



Fig. 6 : vue du portail occidental de l'église de Druyes-les-Belles-Fontaines.

des fortifications du château de Faulin qui se trouve à une dizaine de kilomètres (fig. 6).

Deux églises forteresses remarquables : Manlay (21) et Chitry (89)

L'église de Manlay a véritablement l'apparence d'une maison forte. Elle dispose d'une tour carrée massive qui sert à la fois de chœur et de tour maîtresse ainsi que de deux tours de flanquement à l'entrée. La « tour maîtresse » mesure 11,5 m de côté pour 18 m de hauteur. Elle comporte trois étages et son toit pyramidal est orné d'un clocheton. À l'intérieur, on distingue encore les traces d'une cheminée. On remarque aussi au niveau de l'entrée, les traces d'un ancien pont-levis. La porte était par ailleurs protégée par une bretèche (fig. 7 à 9). Il s'agit ici d'une église priorale. La fortification a été réalisée au cours du XIII^e siècle⁵³. L'église

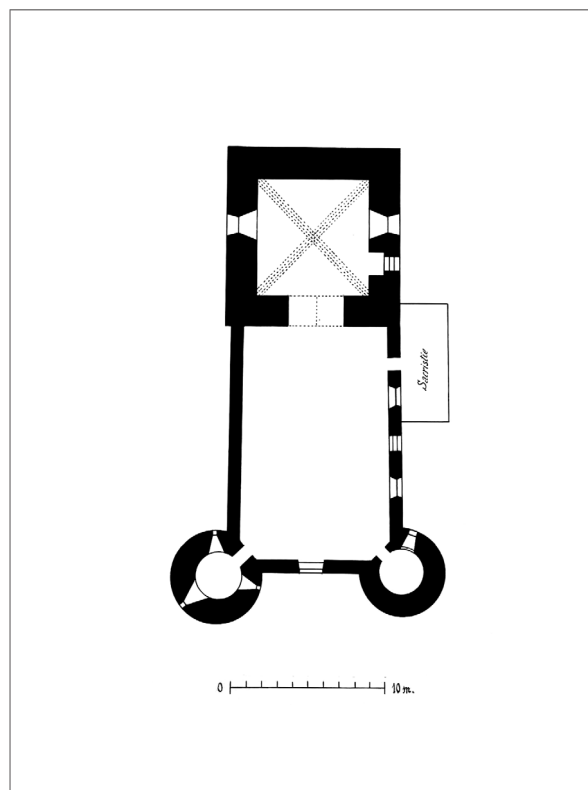


Fig. 7 : plan de l'église de Manlay. Ch. Boëll, Bibliothèque de la Société Éduenne, ms M 56. Relevé 19 octobre 1911.

53. « Nos Hugues dux de Boirgoigne, faisons à savoir à tous ceaux qui verront ces presantes lettres que, an nostre presance



Fig. 8 : église de Manlay (21).

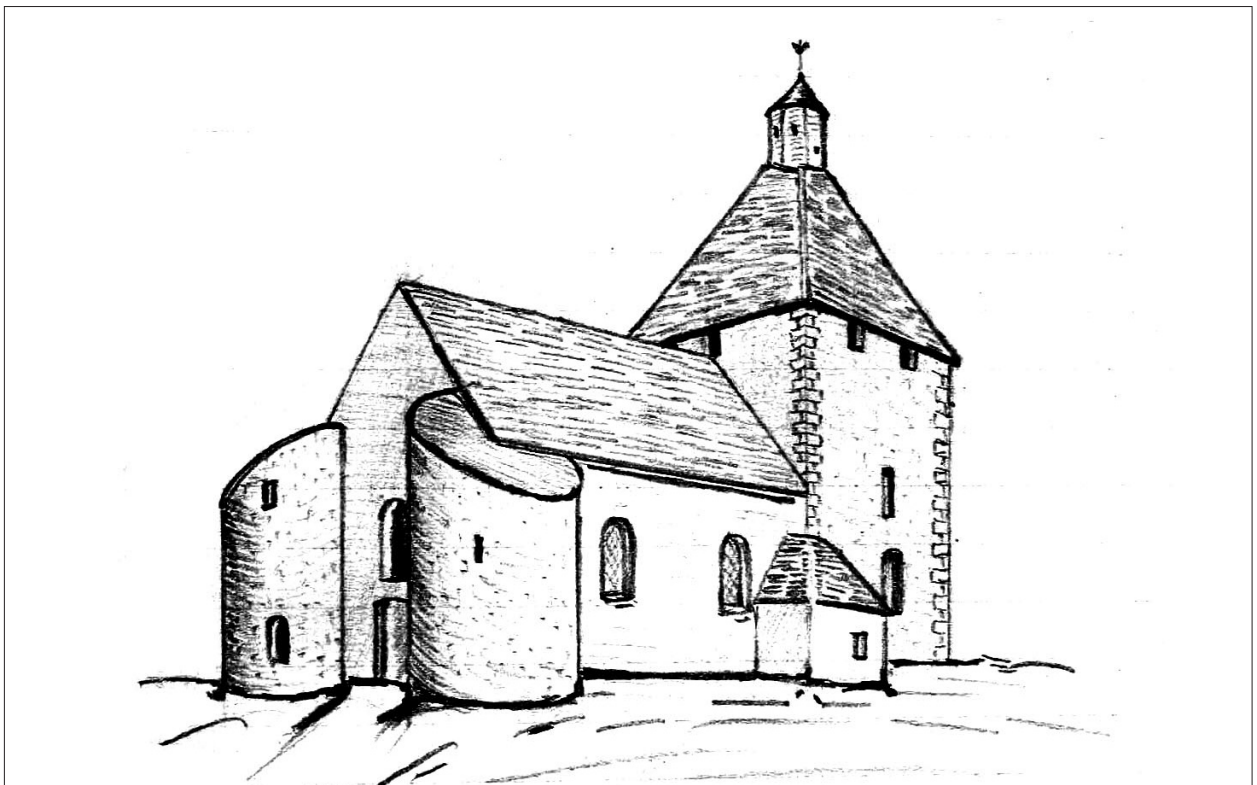


Fig. 9 : dessin de l'église de Manlay avant restauration.
Ch. Boëll, Bibliothèque de la Société Éduenne, ms M 56. Octobre 1911.

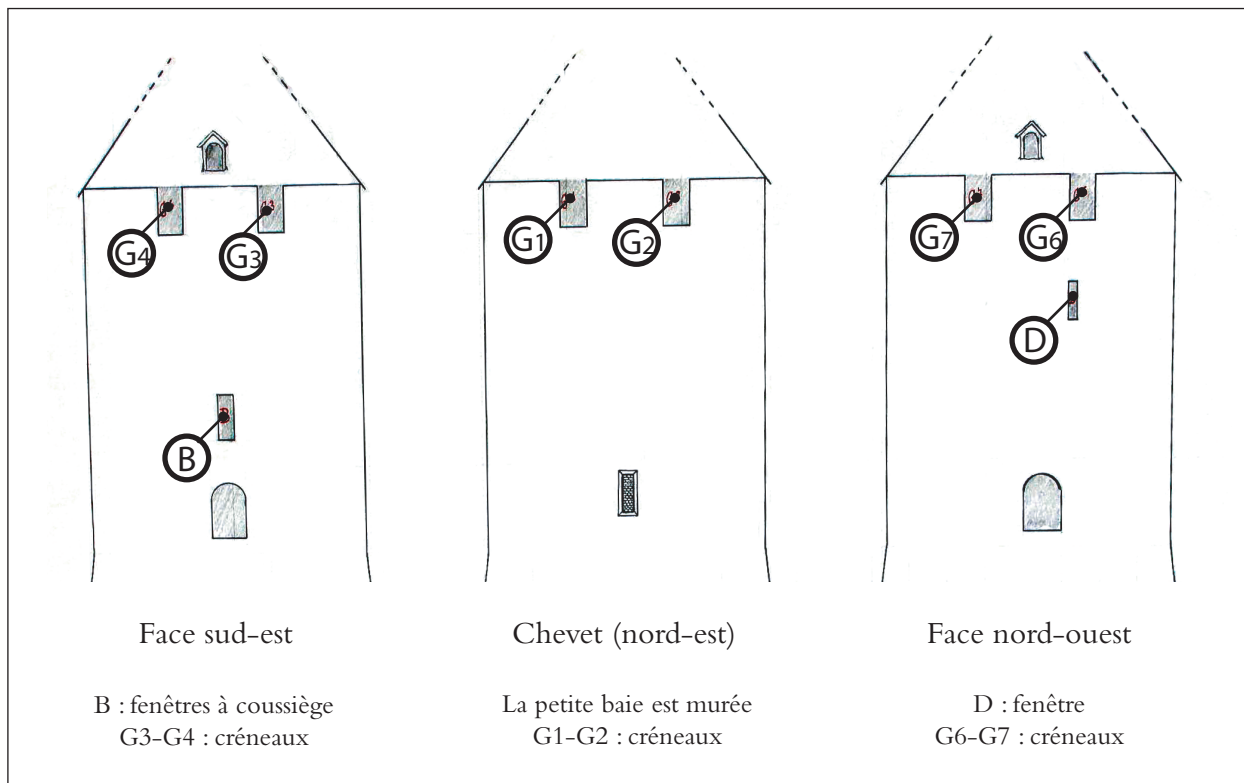


Fig. 10 : élévation du clocher-tour maîtresse de Manlay (Charles Boëll, 1911).

était qualifiée de « moustier fort » à la fin du xv^e siècle⁵⁴. Un épisode des guerres de Religion illustre bien son efficacité puisqu'en 1570, le baron de Chantaut, un noble catholique, résiste à une troupe de protestants en utilisant la tour maîtresse comme dernier réduit⁵⁵ (fig. 10 et 11).

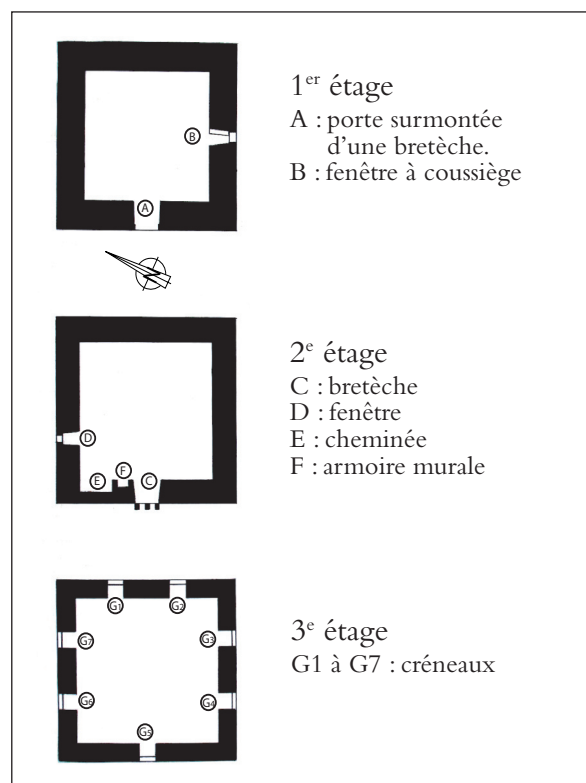


Fig. 11 : plan du clocher-tour maîtresse de Manlay (Charles Boëll, 1911).

por ce establiz, au prior de Meyvre et à l'église de celui leu, une soye meyson assise sus la porte dou chastau de Manlé [...] nos lohuns et otreons au prior det à l'église de Mevre et quitons et otreons au prior de Meyvre et à l'église dou dit leu le fié que nos havons an la mayson devant dite. [...] Ce fut doné en l'an de grace MCCLXVIII, ou moys d'aoust ». CHARMASSE (Anatole de), Annales historiques du prieuré de Mesvres en Bourgogne et de ses dépendances, in : *Mémoires de la Société éduenne*, t. IV, 1875, p. 12.

54. ADCO, B 11 510.

55. BM Dijon, ms. 998, f° 305.



Fig. 9 bis : façade occidentale (photo M.-J. Melay, 2006).



Fig. 12 : élévation sud de l'église de Chitry (89) (d'après B. Colette).

Un des plus beaux exemples d'église transformée en forteresse se trouve dans l'Yonne, à Chitry-le-Fort, où l'on a édifié au début de la guerre de Cent Ans, une imposante tour au niveau du chevet d'une église datant en grande partie du XIII^e siècle (fig. 13). Il s'agit d'une véritable tour maîtresse. Elle est percée de 2 courtes archères et de 4 ouvertures carrées. L'essentiel du potentiel défensif est reporté sur le sommet où fut aménagé un hourd monumental. Celui-ci a été restauré au début du siècle dernier⁵⁶. Outre, la tour maîtresse, dont le plan montre bien la forme semi-circulaire, la défense était complétée à l'époque par deux tours carrées, dont une seule subsiste, elle-aussi équipée d'un hourd à l'origine (fig. 15). L'élévation sud permet de se faire une idée de la disposition des défenses de l'église de Chitry : on remarque ici la puissance des éléments fortifiés du XIV^e siècle (fig. 12)

La permission de fortifier est donnée en 1364 par le comte Jean de Chalon sous condi-



Fig. 13 : vue de la tour maîtresse de l'église de Chitry (89) (photo DRAC Bourgogne).

⁵⁶. ADY, 74 T 10.



Fig. 14 : élévation nord de l'église de Chitry (89) (d'après B. Colette).

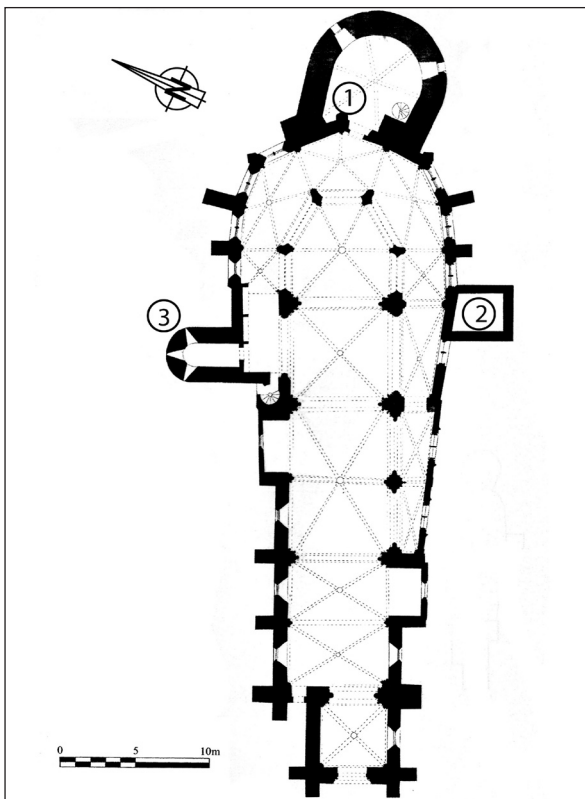


Fig. 15 : plan de l'église de Chitry (89) (d'après B. Colette).

tion de financement⁵⁷. Ce qui est très intéressant ici, c'est que le comte d'Auxerre envoie le capitaine de la ville d'Auxerre pour surveiller les travaux de fortification ; cela explique sans doute leur qualité d'exécution. Il semble que l'église était également entourée d'une enceinte fortifiée. Le coût des travaux paraît très important, sans doute plus de 500 livres. Quelques années plus tard, en 1374, les bourgeois doivent encore lever 200 livres, somme considérable, par le biais d'une taille, c'est-à-dire un impôt extraordinaire, pour réparer la tour maîtresse⁵⁸.

L'église a continué à être réparée et entretenue au cours des siècles suivants. L'élévation nord nous permet de compléter notre observation de l'église de Chitry : elle montre notamment l'adjonction d'une petite tour basse percée d'archères-canonnières, bien adaptées au tir rasant (fig. 14). D'autres canonnières sont aménagées au cours du xv^e siècle, en même temps que cette petite tour. Enfin, l'édifice a

57. ADY, 2 MI 138.

58. ADY, 2 MI 138.

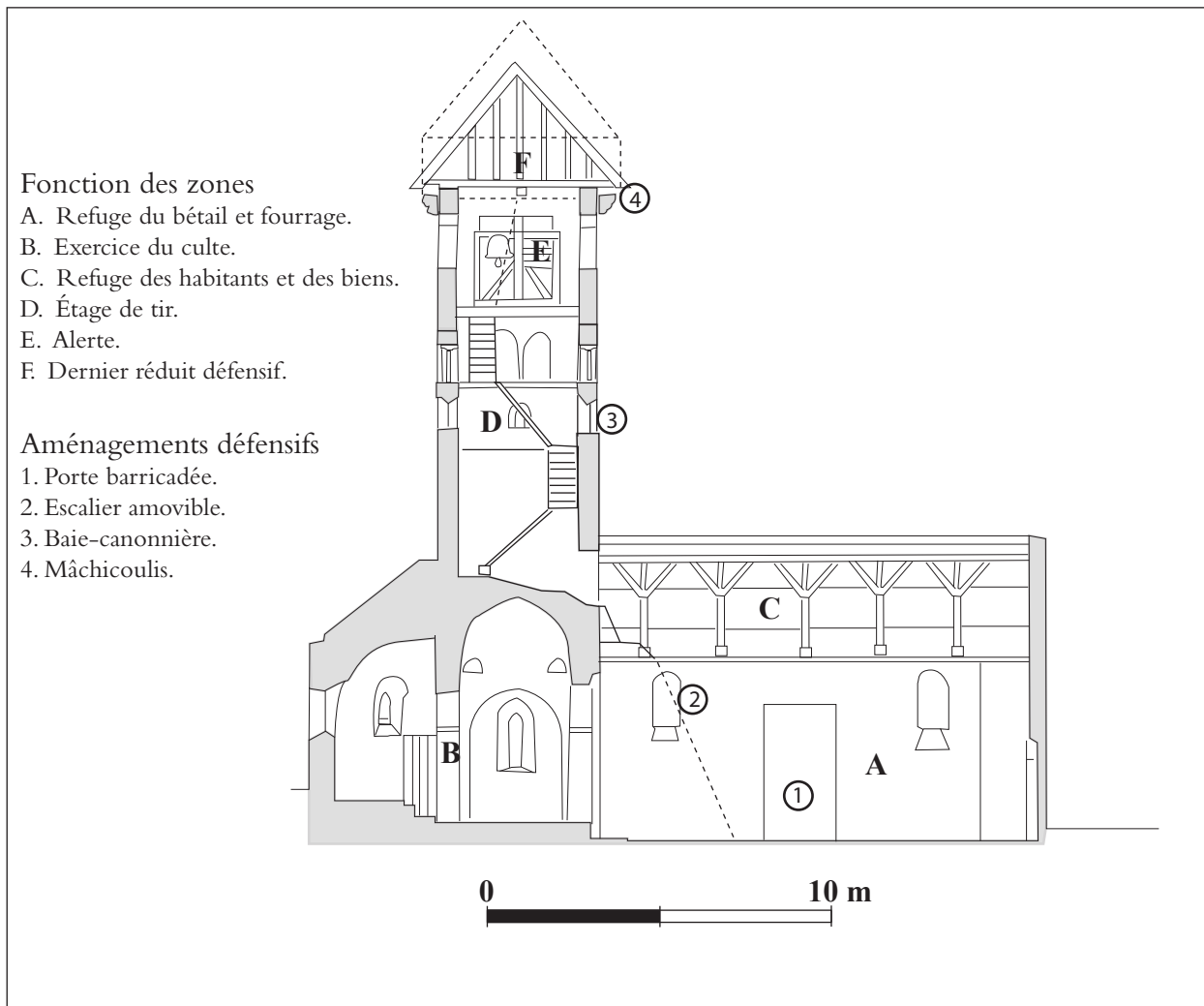


Fig. 16. Coupe de l'église de Blanot (71) (d'après un relevé de Frédéric Didier).

été restauré par les monuments historiques dès 1872⁵⁹. Il semble que ces restaurations aient alors changé la disposition interne de la grosse tour.

L'organisation des espaces

Au rez-de-chaussée de la plupart des édifices, la porte était blindée et barricadée. Elle devait être forcée pour pouvoir pénétrer dans le sanctuaire. Les baies étaient murées avec des moellons et ainsi obturées. Dans certaines églises, il pouvait exister un puits à l'intérieur de l'édifice, afin de pourvoir à l'approvisionnement en eau, comme ce fut le cas à Égleny dans l'Yonne. Le bétail, le fourrage, les meubles et les

bêtes étaient installés dans la nef. En revanche, le chœur était protégé, son accès étant clos, et restait ainsi préservé de toute souillure (fig 16).

Pour accéder à l'étage, il existait généralement un escalier escamotable qu'on pouvait retirer en cas de danger. Les habitants, avec leurs biens les plus précieux, se réfugiaient dans les combles qui étaient souvent séparés des étages de tir (mais pas toujours). Il existait parfois une cheminée aménagée dans ces combles et des armoires murales qui permettaient un minimum de confort, comme c'est le cas à Chitry. Parfois, un four à pain a pu être construit. De nombreuses ouvertures de tir étaient aménagées le long de la nef. Enfin, le clocher pouvait servir de refuge ultime, il était souvent équipé d'ouvertures de tir. Il servait surtout de guet.

59. ADY, 74 T 10.



Fig. 17 : vue du clocher de Saint-Vinnemer (89).

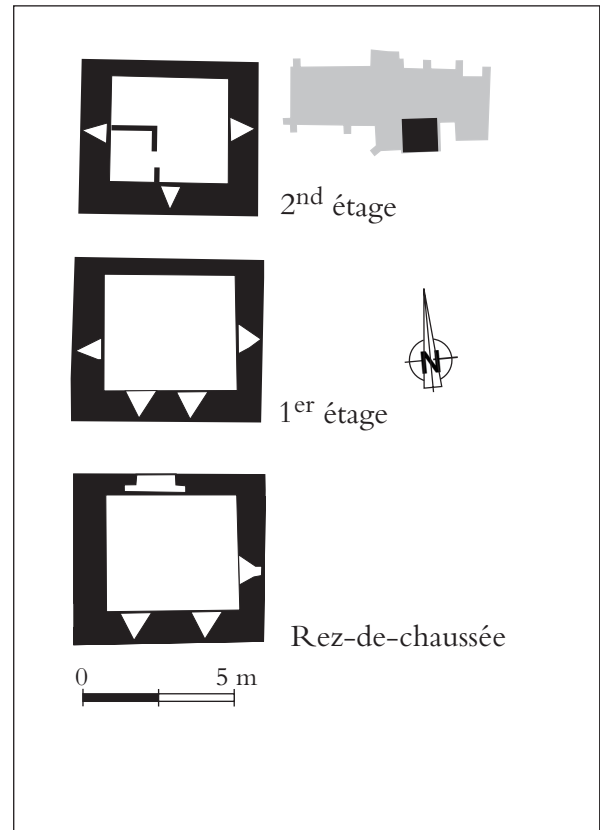


Fig. 18 : plan du clocher de Saint-Vinnemer (89).

Le clocher fortifié

Le premier élément de la fortification sur lequel il convient de s'attarder est le clocher. Il s'agit souvent de la partie la plus anciennement fortifiée. À l'instar du « donjon » d'un château, il s'agit fréquemment de la pièce maîtresse du dispositif, notamment grâce à sa position dominante. On dispose de deux exemples intéressants dans le Tonnerrois avec le clocher de Saint-Vinnemer (Tanlay) et celui de Saint-Pierre de Tonnerre.

Saint-Vinnemer comporte un clocher carré percé d'archères simples au nord, à l'ouest et au sud. Le rez-de-chaussée et le premier étage de la façade ouest sont percés de deux archères à niche. Cet aménagement date certainement du milieu du XIV^e siècle (fig. 17 et 18).

En revanche, les aménagements fortifiés de l'église Saint-Pierre de Tonnerre datent du milieu du XVI^e siècle, sans doute des années 1560. Son clocher était relié aux fortifications

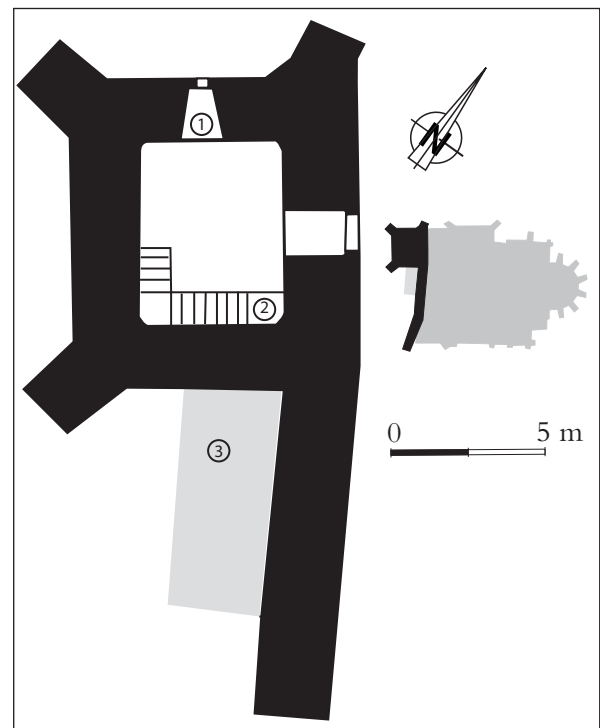


Fig. 19 : plan du premier niveau du clocher de l'église de Tonnerre (89), d'après Robert Biton.

de la ville par le biais d'un chemin de ronde percé de canonnières. Le clocher lui-même a été aménagé avec des postes de tir sous niche, permettant l'usage de bâtons à feu ou d'arquebuses (fig. 19).

Il existe un autre cas de clocher fortifié particulièrement intéressant entre Tonnerre et Montbard : l'église forte de Rougemont. Il s'agit d'une église monastique située dans une zone de frontière entre le duché de Bourgogne et le comté de Tonnerre, ce qui peut expliquer sa fortification. Comme le montre le plan, il s'agit d'un bâtiment massif composé d'une nef flanquée de deux collatéraux, d'un clocher fortifié situé au-dessus du portail ouest, et d'un large porche couronné de créneaux. Il faut noter ici que le transept et le chœur ont été détruits. Le clocher carré comporte deux niveaux ; chaque niveau était à l'origine ouvert par une large baie encadrée de part et d'autre de deux hautes archères. Dès sa construction, entre 1257 et 1263, cette église a donc été fortifiée⁶⁰ (fig 20).

Ce qui est original ici, c'est le niveau défensif au-dessus du porche (fig 21). Il est aussi à noter que l'église a connu une seconde phase de mise en défense, soit durant la guerre de Cent Ans, soit durant les guerres de Religion, où l'on a bouché les grandes baies du clocher.

Il existe un autre type de clocher fortifié que l'on rencontre dans le nord de l'Yonne. Ceux-ci ont été aménagés au cours de la guerre de Cent Ans. Il s'agit de clochers massifs à contreforts, avec des maçonneries constituées de pierres de taille en grès, qui ont l'apparence de tours maîtresses. À Sérilly, (commune d'Étigny, près de Sens), une petite bretèche assure la défense de l'entrée (fig. 22). À Précy-sur-Vrin, une archère est ouverte sur chacun des côtés du clocher. Dans ces deux cas, il existait sans doute à l'origine d'autres éléments défensifs mais ceux-ci ont disparu.

60. BONNICHON (Robert), Notre-Dame de Rougemont, brève esquisse historique, in : *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois*, n° 2, 1971, p. 8.

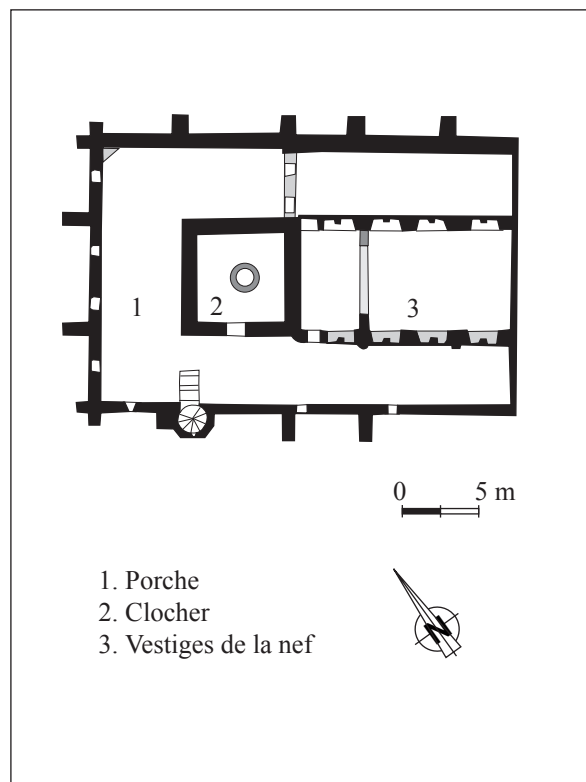


Fig. 20 : plan de l'église de Rougemont (21).
D'après R. Biton.



Fig. 21 : vue du clocher de l'église de Rougemont.



Fig. 23 : canonnière à la française à la base du clocher de l'église de Sermizelles (89).



Fig. 22 : vue du clocher de l'église de Sérilly (89).

On trouve donc dans l'Yonne, de grandes variantes dans la manière de fortifier le clocher. Deux cas sont représentatifs sur ce point : Sermizelles, près d'Avallon et Soucy, au nord de Sens. Sur la première église, dont le village dépendait de la châtellenie bourguignonne d'Avallon, on a aménagé plusieurs sortes de canonnières. En 1427, elle est prise malgré une belle défense⁶¹. Elle a ensuite été refortifiée au XVI^e siècle. De fines arquebusières avec fente de visée s'ouvrent en façade à tous les niveaux. Sur la tourelle d'escalier, qui flanque le côté nord est du clocher, de minces orifices circulaires font office de canonnières. Enfin, au rez-de-chaussée, on trouve des canonnières à la française rectangulaires, disposant d'un angle de tir plus large (fig. 23). Il faut noter que le village était lui-même entouré d'une enceinte comportant huit tours.

61. PETIT (Ernest), *Avallon et l'Avallonnais. Étude historique*. Auxerre : Gallot, 1867, p. 211.

En ce qui concerne l'église de Soucy, qui dépendait du chapitre de Sens, l'originalité se trouve surtout au niveau du couronnement du clocher, qui porte un étage de défense à quatre tourelles d'angle, portées par des contreforts et ouvertes chacune à leur base à la manière d'une bretèche. Ici, le clocher prend véritablement l'apparence d'une tour de défense. Cette église aurait été fortifiée dès le XIV^e siècle, mais aurait été incendiée par les Anglais en 1378⁶². Les fortifications qu'on peut désormais observer semblent dater du XVI^e siècle (fig. 24).

En Bourgogne du sud, on observe un autre type de fortification des clochers, à l'imitation des tours fortes seigneuriales existant dans la région. Celle-ci consiste en l'adjonction d'un étage de défense au sommet du clocher. L'étage est ouvert de baies créneaux à partir desquelles peut s'organiser la défense. Plusieurs exemples caractéristiques peuvent être présentés.

À Saint-Clément, dans le Charolais, le clocher est situé à la croisée du transept. L'étage sommital, probablement édifié au XIV^e siècle, est ouvert de deux baies par face⁶³ (fig. 25). À Bergesserin, près de Cluny, l'église, datant du milieu du XII^e siècle, dispose d'un clocher porche. L'étage ajouté est ouvert par une seule baie par côté (fig. 26).

Les clochers à baies-créniaux sont assez répandus en Bourgogne du sud. On peut ainsi présenter deux autres exemples caractéristiques : Uchizy et Sologny. L'église priorale Saint Pierre d'Uchizy (fin XI^e - début XII^e siècle) dépendait de l'abbaye Saint-Philibert de Tournus. Le clocher, assez haut, est surmonté d'un étage ajouté avec deux baies par face (fig. 27). La fonction de guet est ici prédominante car il existait d'autres éléments de fortification : une enceinte autour de l'église attestée en 1548, ainsi qu'un étage de défense érigé lors des



Fig. 24 : vue du clocher de l'église de Soucy (89).



Fig. 25 : vue du clocher de Saint-Clément (71).

62. PETIT (Victor), *Les environs de Sens*, édition originale *Annuaire de l'Yonne*, 1843-1849, réédition 1989, Res universis.

63. En fait, on note que cet étage est postérieur aux maçonneries du XII^e siècle. Par ailleurs, il fonctionnait à l'origine avec un comble-refuge qui a été supprimé au XV^e siècle.



Fig. 26 : vue du clocher de l'église de Bergesserin.

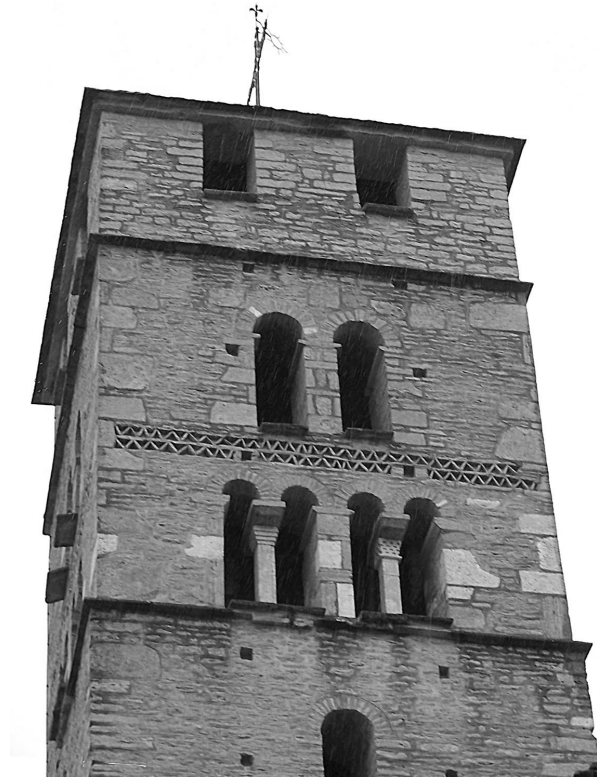


Fig. 27 : vue du clocher de l'église d'Uchizy (71).



Fig. 28 : vue du clocher de l'église de Sologny (71).

guerres de Religion donnant accès au clocher⁶⁴. Cette place fut attaquée par les Ligueurs de Mâcon⁶⁵.

Enfin, le clocher de l'église de Sologny, située dans les monts du Mâconnais entre Mâcon et Cluny, comporte aussi un clocher réhaussé d'un étage de défense. Cette église, propriété des seigneurs de Berzé, doit remonter au XII^e siècle⁶⁶. Sur le clocher rectangulaire, trois baies-crèneaux ont été aménagées sur les côtés nord et sud et deux sur les autres (fig. 28).

D'autres clochers présentent parfois les traces anciennes de hourds ou de mâchicoulis. C'est le cas des églises de Blanot, dans les monts du Mâconnais, et de celle de Montigny située dans le canton de Précý-sous-Thil, en Côte-d'Or. Blanot est une petite église priorale dont l'existence est attestée depuis le X^e siècle. La

64. DARD (Charles), Uchizy : monographie historique, in : *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1924-1927, p. 47.

65. RAGUT (Camille), *Département de Saône et Loire: dictionnaire des communes*, 1838, rééd. 1992, t. II, p. 331-332.

66. BERNARD et BRUEL, *Chartes de Cluny...* n° 5456.



Fig. 29 : aménagements défensifs de l'église de Blanot (71).



Fig. 30 : vue des vestiges de couronnement sur l'église Saint-Barthélemy de Montigny (21).

charpente du clocher comporte des corbeaux formés de trois consoles en ressaut, aménagement qui portait certainement un ancien mâchicoulis, c'est-à-dire une galerie maçonnée au sommet du clocher, dont les vestiges auraient été retrouvés lors de récentes restaurations (fig. 29). Comme le montre la coupe schématique (voir fig. 16), un escalier escamotable, situé à l'intérieur de la nef, permettait d'accéder à un étage de repli ainsi qu'au sommet du clocher. La fortification aurait été réalisée au *xvi^e* siècle, au moment où on a bouché les baies.

Le clocher de l'église Saint-Barthélemy de Montigny, dans le canton de Précy-sous-Thil, était également équipé de structures en encorbellement. Chacun de ses côtés présente une série de trois corbeaux. Il s'agit peut-être d'un hourd, ou plus probablement de bretèches, chaque série de corbeaux n'étant pas de niveau. Il est à noter que le clocher est également percé d'une archère droite, au premier étage, sur les côtés sud et nord. Par ailleurs, au *xvi^e* siècle, on a aménagé des arquebusières sous les allèges des fenêtres de la nef (fig. 30).



Fig. 31 : vue des vestiges du hourd sur le clocher de l'église de Laizé (71).



Fig. 32 a : détail des salamandres et des canonniers sur le parapet de l'église de Chevannes (89).

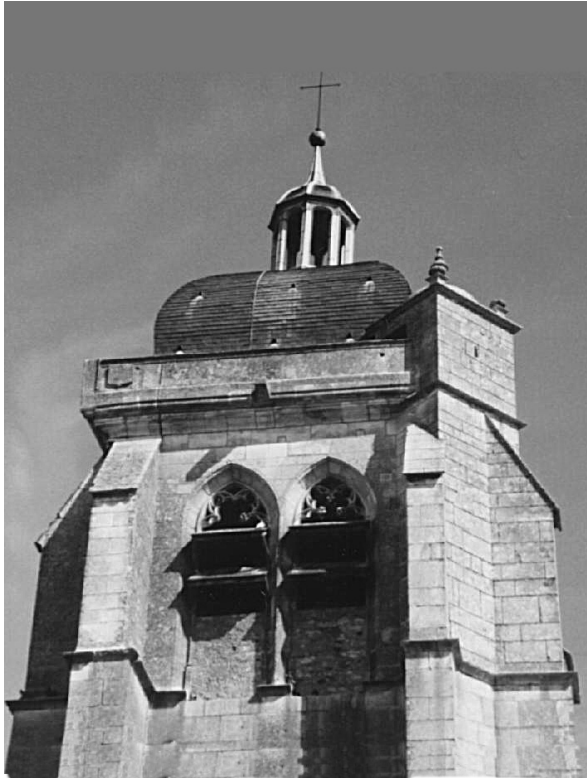


Fig. 32 b : lanternon, parapet et guérite au sommet du clocher de Chevannes (89).

Le plus souvent, les aménagements en encorbellement devaient être constitués par des galeries en bois, des hourds situés au sommet des clochers. Il reste encore des vestiges de ce type de structure à Laizé et à Chitry, bien qu'il s'agisse d'aménagements fortement restaurés. L'église de Laizé est située entre Mâcon et Lugny. Le clocher de cette église est doté d'un hourd (restauré en 1871) qui a été aménagé sur un étage surélevé (fig. 31).

Une des fonctions des clochers est, on l'a vu, la surveillance des alentours. Parfois, un équipement spécifique formalise cette fonction. C'est ainsi qu'on a parfois aménagé un lanternon au sommet du clocher. C'est le cas à Chevannes (89). On remarque le parapet, orné d'une salamandre faisant référence au roi François I^{er}, où le guetteur pouvait scruter les horizons, mais surtout la guérite percée d'une canonnière. Ici encore, il faut aussi noter l'obturation des baies qui constitue un autre témoignage de la mise en défense (fig. 32).

La défense des accès

La partie la plus sensible de l'église, qui fut systématiquement protégée, était sa porte. En général, si l'édifice en comportait plusieurs, on en murait certaines pour ne garder que la principale. Cette porte était renforcée, on pourrait même dire blindée, afin de résister à des coups de béliers. Une porte conservée à l'intérieur de l'église de Chitry montre encore un exemple de ce type de renfort. En général, une gaine était aménagée en retrait afin de faire coulisser une barre pour verrouiller l'accès, comme on peut encore le voir sur l'église de Chassignelles près d'Ancy-le-Franc.

Cela ne suffisait toutefois pas à assurer la sécurité de la porte. Il fallait en général aménager un dispositif de tir. Le premier type d'aménagement permettant de contrôler cet accès était l'installation d'une bretèche juste au-dessus de l'entrée. Plusieurs exemples montrent que ce type d'équipement était fort répandu. À Boussenois, canton de Selongey (21), sur une église datant du XIII^e siècle, on a aménagé une bretèche au-dessus du portail occidental, accessible depuis un comble défensif. Il ne reste désormais que les deux corbeaux qui portaient la bretèche et l'ouverture rectangulaire qui y donnait accès (fig. 33). Un autre exemple de bretèche sur entrée peut être observé sur l'église de Marey (21), dans la vallée de la Tille. Là encore, elle permettait de défendre l'accès depuis les combles. Une tour d'escalier percée d'archères, située au nord, avait également un rôle défensif (fig. 34).

Le flanquement de l'entrée pouvait aussi être assuré par un mâchicoulis, c'est-à-dire une structure maçonnée ; c'est ce qu'on voit avec l'église de Saint-Albain, un édifice roman situé dans le canton de Lugny. L'entrée est protégée par un mâchicoulis sur arc brisé. L'arc supporte également un petit édicule rectangulaire faisant office de tour-porche et muni de quatre archères : deux en façade, et une sur les côtés nord et sud. On trouve aussi ce type d'aménagement à Lugny-lès-Charolles et à Saint-Cyr-les-Colons (89) (fig. 35).



Fig. 33 : vue des vestiges du système de défense de l'entrée de l'église de Boussenois (21).



Fig. 34 : vue de la bretèche défendant l'entrée de l'église de Marey-sur-Tille (21).

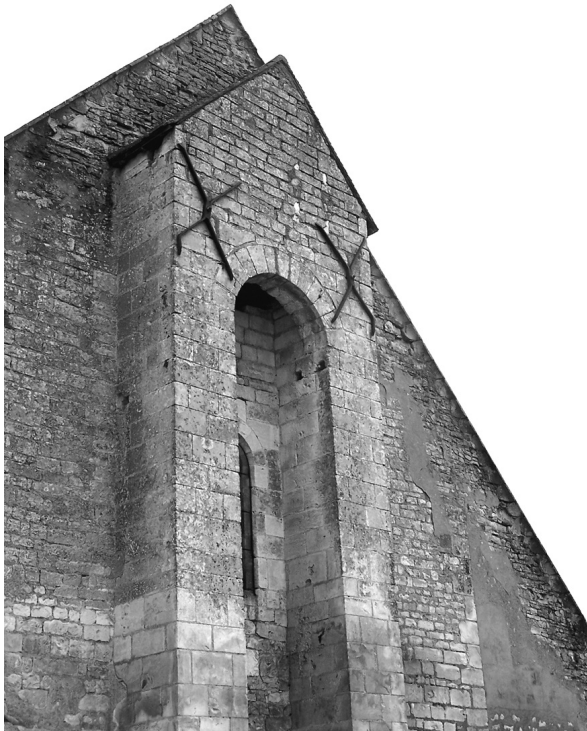


Fig. 35 : mâchicoulis sur arc brisé défendant l'entrée de l'église de Saint-Cyr-les-Colons (89).



Fig. 36 : vue de la bretèche défendant le chœur de l'église de Pichanges (21).



Fig. 37 : vue de la tour défendant l'entrée de l'église de Tramayes (71).

L'utilisation de bretèches ne se limitait pas toutefois à la défense de l'entrée comme le montre l'exemple de l'église de Pichanges, (21). Celle-ci, s'ouvrant au-dessus de la baie du chœur, était également accessible depuis le comble défensif. Il ne reste ici que les trois consoles à ressaut. Cette fortification date sans doute du milieu du XIV^e siècle puisqu'elle est qualifiée « d'eglise forte » dès 1387⁶⁷ (fig. 36).

Le flanquement vertical n'était pas l'unique moyen de protéger l'accès. On pouvait aussi construire des tours de flanquement de part et d'autre de l'entrée pour la protéger d'un feu croisé. Souvent, le flanquement n'était assuré que par la tour d'escalier qui donnait accès au comble, sur laquelle on aménageait des archères, comme à Vézennes (89) près de Tonnerre, ancienne possession de l'abbaye Saint-Michel. Ailleurs, comme à Tramayes (71), on a édifié deux tours de chaque côté d'une entrée détruite à la fin du XVIII^e siècle. Ici, ces deux tours, percées de petites arquebusières, ont été aménagées à la fin du XVI^e siècle (fig. 37).

67. ADCO, B 11 575, f^o 12 v^o.

Les tours pouvaient être octogonales, comme nous l'observons avec ces deux exemples, mais on remarque surtout de nombreuses tours circulaires. Ce type de flanquement peut s'observer sur les églises de Marsannay-le-Bois dans le canton d'Is-sur-Tille et sur celle de Cussey-les-Forges (21) située dans le canton de Grancey. L'église de Marsannay est flanquée par une tourelle d'escalier au nord, accessible depuis l'intérieur, ouverte de six canonnières à double fente de visée horizontale, datable du XVI^e siècle (fig. 38).

Les fortifications de l'église de Cussey-les-Forges sont plus anciennes en revanche. En effet, la tourelle d'escalier flanquant le côté nord de la façade occidentale est percée de deux jours en archère et de trois archères à étrier. On peut supposer que ces fortifications ont été réalisées dans la seconde moitié du XIII^e siècle ou plus probablement au XIV^e siècle (fig. 39).

Les autres aménagements défensifs

L'autre caractéristique nécessaire aux églises fortifiées était la présence d'un comble défensif. En général, son aménagement entraîna une surélévation de 2 à 3 m. Curieusement, c'est peut-être la caractéristique la moins perceptible. On peut toutefois l'observer dans quelques cas où le comble équipé d'ouvertures de tir a été conservé. C'est notamment le cas de celles de Gémeaux (21) où on observe la présence de neuf baies-créniaux au-dessus de la nef (fig. 40). La fortification de cette église est attestée dès 1387 car elle est alors qualifiée « *d'eglise forte* »⁶⁸. En 1424 et en 1469, elle est désignée de « *moustier fort* »⁶⁹. Elle fut assiégée à plusieurs reprises, en 1433 tout d'abord, où elle fut ruinée, durant les guerres de Religion, puis en 1636 par les Suédois. Cette église fut dans un second temps, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, entourée par une enceinte fortifiée dont on perçoit encore les vestiges de nos jours, notamment une tour d'enceinte percée d'archères-canonnières au sud-ouest de l'église.

68. ADCO, B II 575, f^o 13 r^o.

69. ADCO, B II 590 et B II 582.



Fig. 38 : vue de la tour défendant l'entrée de l'église de Marsannay-le-Bois (21).

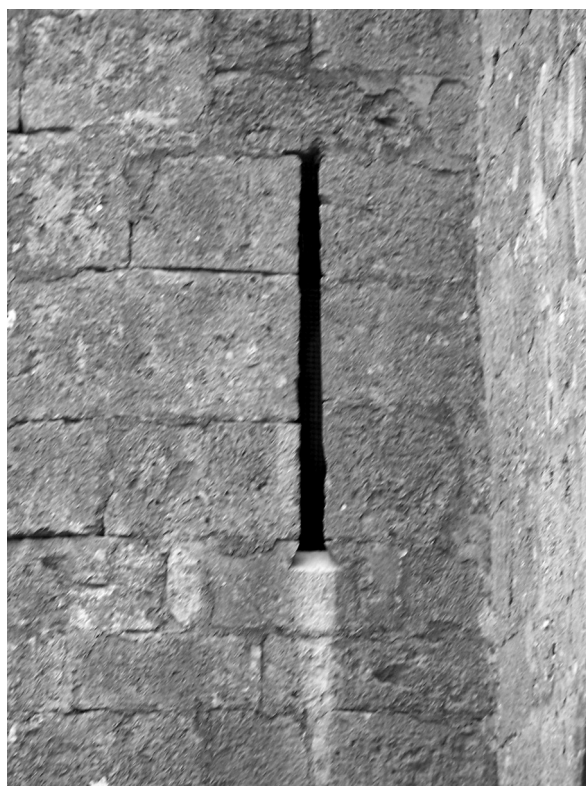


Fig. 39 : vue de l'archère à étrier de la tour d'escalier de l'église de Cussey-les-Forges (21).



Fig. 40 : vue de détail du comble défensif de l'église de Gemeaux (21).



Fig. 41 : vue du chevet fortifié de l'église d'Appoigny (89).



Fig. 42 : vue du chevet fortifié de l'église de Toucy (89).

Le chœur des églises reçut souvent un traitement particulier lors des travaux des fortifications. En effet, cette partie, la plus sacrée de l'église, était parfois la plus exposée aux attaques. C'est notamment le cas à Appoigny, près d'Auxerre. Le chœur a été surélevé et on a aménagé trois canonnières en archères au-dessus des baies. Le chœur de cette église donnait sur le fossé du bourg. Il faisait probablement partie du dispositif général de défense (fig. 41).

Enfin, il était aussi possible d'adjoindre des tours de flanquement pour protéger le chœur de l'édifice. C'est ce qu'on remarque à l'église de Toucy en Puisaye, église bâtie en grès en grande partie au XII^e siècle, brûlée en 1423 et presque entièrement rebâtie, notamment le chœur entre 1445 et 1522⁷⁰. On a alors construit deux tours d'artillerie ouvertes de canonnières à la française, de part et d'autre du chevet qui

a été couronné par un chemin de ronde. Ce chemin de ronde était relié à celui de l'enceinte du bourg sur le tracé duquel il se trouvait. Il faut noter que l'église a été lourdement restaurée en 1889-1890. On a alors reconstruit un couronnement crénelé et ajouté un lanternon à la tour sud (fig. 42).

Des tours de flanquement ont également pu être édifiées sur le transept, comme sur l'église de Sacy, près de Vermenton, construite dans le second tiers du XIII^e siècle. Cette possession de l'évêché d'Auxerre ne disposant pas de château à proximité, l'église fut fortifiée dès sa construction. On y remarque encore la présence d'un comble défensif et d'archères. Le transept nord était protégé par une tour octogonale percée d'archères et disposant très probablement d'un hourd à son sommet, aujourd'hui disparu (fig. 43).

70. BARBIER (Pierre), *Les châteaux et les églises de Toucy des origines à nos jours. Recherches d'histoire et d'archéologie*. Auxerre : imp. l'Universelle, 1940.



Fig. 43 : vue des vestiges de fortification de l'église de Sacy (89).

L'évolution des églises fortes (xvii^e-xx^e siècle)

Les églises fortifiées que l'on observe aujourd'hui, ont été considérablement transformées au cours des siècles qui ont suivi les périodes de troubles. Elles ont perdu une partie de leurs fortifications. Si l'on prête attention au témoignage des sources écrites, on s'aperçoit que beaucoup d'églises qui ne présentent aujourd'hui plus aucune trace de fortification, en ont comporté à une époque donnée. En fait, il est probable que la majeure partie des églises des campagnes bourguignonnes ait été mise en défense par un moyen ou un autre. Simplement, les vestiges de ces transformations ont souvent été effacés à l'époque moderne. Il ne reste parfois comme unique trace que l'obturation des baies anciennes.

On peut estimer que la « dé-fortification » des églises a surtout été intense au xviii^e siècle.

Plusieurs raisons peuvent être avancées comme l'hostilité des décimateurs et surtout l'évêque aux fortifications d'église, l'apparition de statuts synodaux de plus en plus stricts, mais aussi l'agrandissement et « l'embellissement » des édifices.

Ce phénomène s'est ensuite inversé au siècle suivant avec l'invention de la notion de patrimoine, le nouveau rôle dévolu aux communes, mais aussi la vague de renouveau du catholicisme dans la seconde moitié du xix^e siècle. Cela a permis la restauration des églises fortes aux xix^e et xx^e siècles. Deux grandes phases peuvent être déterminées : la reconstruction de fortifications au xix^e siècle, comportant interprétations et inventions, puis depuis le milieu du xx^e siècle, une restauration plus fidèle qui se limite plus souvent à la réparation d'éléments dégradés et à la mise au jour de structures cachées sous les badigeons.

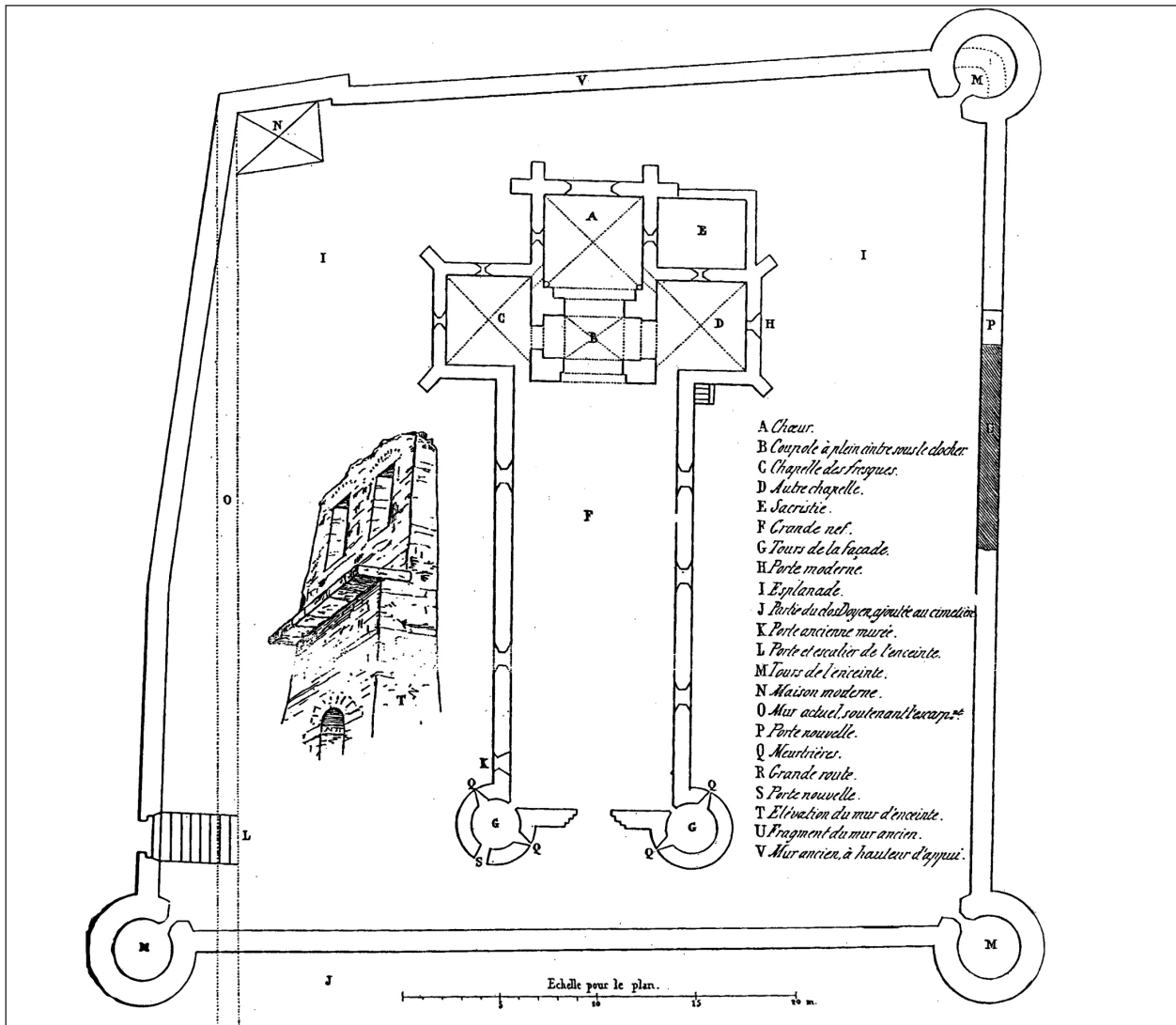


Fig. 44 : plan des fortifications de l'église de Saint-Désert (71).

Un cas de restauration au XIX^e siècle : l'église de Saint-Désert

Un cas est particulièrement intéressant pour illustrer la mise en valeur et la restauration d'une église au XIX^e siècle : celui de l'église de Saint-Désert (71), située sur la côte chalonnaise à 15 km de Chalon.

Le plan de cette église forte a été restitué par Marcel Canat d'après les témoignages des habitants (fig. 44). Elle était tout d'abord entourée par une enceinte rectangulaire avec trois tours de flanquement. Cette enceinte était couronnée par un chemin de ronde équipé d'ouvertures de tir. Celle-ci est aussi connue par un

devis de démolition de 1786⁷¹. Elle comportait une porte défendue par une herse.

L'église était elle-même fortifiée. L'entrée était en effet protégée par deux tours de flanquement et une bretèche.

L'histoire de cette église est assez bien balisée par la documentation écrite et par l'étude de Marcel Canat. Dès le XIII^e siècle, elle dépendait du chapitre de Chalon. Les fortifications ont sans doute été édifiées au cours de la guerre de Cent Ans. Entre 1414 et 1438, le village est pillé par les écorcheurs⁷². Puis en 1462, Thibaut de Neufchâtel, grand bailli de Bourgogne

71. ADCO, B 4 360.

72. ADCO, B 3 624 et B 3 686.

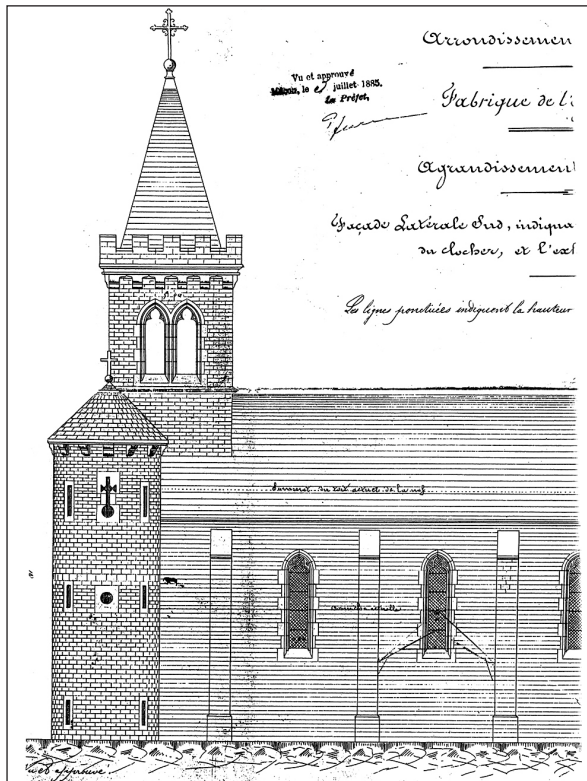


Fig. 45 : projet de Lazare Narjoux pour la restauration de l'église de Saint-Désert (71).



Fig. 46 : vue de l'église de Saint-Désert (71) après restauration.

autorise les habitants de Saint-Désert à réparer les fortifications de leur église⁷³. L'église est encore assiégée par deux fois durant les guerres de Religion : elle est brûlée par les troupes de l'amiral Coligny en 1570⁷⁴, puis, sans doute après avoir été restaurée, elle est pillée par les Ligueurs de Chalon en 1594⁷⁵. L'église et son fort vont subsister jusqu'au XVIII^e siècle.

Trois tours de l'enceinte sont détruites à la fin de ce siècle. D'autres traces de fortification furent effacées au cours de la Révolution⁷⁶.

L'église semble toutefois être encore à peu près en état au milieu du XIX^e siècle comme le montre un ancien dessin. L'église va alors être considérablement transformée. Vers 1860, quelques années après la publication de Marcel Canat, on décide sa restauration⁷⁷. Celle-ci est confiée à l'architecte Lazare Narjoux qui dresse deux projets successifs⁷⁸ (fig. 45). Le chœur et le transept sont alors entièrement reconstruits pour pouvoir accueillir les fidèles. La façade fortifiée est non seulement restaurée mais complétée notamment par un couronnement crénelé équipé d'archère-canonnières. Le clocher est lui aussi orné d'un parapet crénelé. L'architecte prend le soin de conserver la bretèche originelle, ainsi que les bases des tours sans les reconstruire. Toutefois, au final, l'aspect originel de l'église paraît considérablement modifié ; il s'agit ici d'une création néogothique (fig. 46).

73. ADCO, B 5 106.

74. DEMAIZIÈRE (Émile), Notice historique sur Saint-Désert et ses hameaux, in : *Annuaire de Saône-et-Loire*, Mâcon, 1896, p. 58.

75. AM de Chalon-sur-Saône, BB 11.

76. DEMAIZIÈRE, Notice historique..., p. 110.

77. CANAT (Marcel), Notice sur l'église de Saint-Désert, ses fortifications et les peintures murales dans une de ses chapelles, in : *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. I, 1844-1846.

78. GRAS (Pierre), Notes sur Lazare Narjoux, architecte chalonnais (1797-1878), in : *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. XXXVII, 1962-1963, p. 139-143.

Un patrimoine redécouvert : l'église Saint-Pancrace de Migennes (89)

On continue de nos jours à restaurer les églises. À l'occasion de certaines opérations, on met encore au jour de nouveaux vestiges de fortifications qui sont mis en valeur avec un souci beaucoup plus marqué d'authenticité. C'est notamment le cas de l'église de Migennes qui a été restaurée il y a quelques années.

Celle-ci, qui dépendait de l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif de Sens, a été fortifiée au cours des guerres de la Ligue. Jusqu'aux récentes restaurations, on ne distinguait de ces travaux que les deux tours carrées encadrant l'entrée, toutes deux percées d'arquebuseries à fente de visée (fig. 47). D'autres éléments étaient perceptibles par le spécialiste mais ils ont largement été mis en lumière par les restaurations. C'est ainsi que celles-ci ont fait apparaître l'existence d'un comble défensif au-dessus de la nef, ouvert par une petite ouverture carrée en façade (fig. 48). Les restaurations ont surtout mis en évidence un puissant pont-levis à flèche permettant de condamner l'entrée. Ce qui est curieux, c'est que ce pont-levis ne fonctionnait pas avec un fossé comme l'ont montré les fouilles réalisées autour de l'église. Il s'agissait uniquement d'un moyen de protéger l'entrée.

Notre tour d'horizon de la fortification des églises en Bourgogne aura montré à quel point les solutions imaginées pour la défense des villageois ont pu être variées, mais aussi qu'elles dépendaient de modes de construction très locaux ; solutions qu'on pourrait qualifier de vernaculaires, sauf quand il s'agit non plus de fortifications de villageois mais d'aménagements planifiés par l'autorité seigneuriale, comme à Chitry ou à Manlay, où la qualité des fortifications n'a rien à envier à celle de châteaux.

Leur efficacité défensive pourrait nous rendre dubitatif quand on songe au nombre de sièges victorieux. En fait, elles étaient moins destinées à protéger les villageois d'une armée



Fig. 47 : vue de l'église Saint-Pancrace de Migennes (89) avant restauration.



Fig. 48 : vue de l'église Saint-Pancrace de Migennes (89) après restauration.

que des bandes de soudards isolés. Par ailleurs, quand elles étaient bien défendues, par des hommes d'armes aguerris, elles pouvaient arrêter une troupe importante, comme ce fut le cas à Escamps en 1420⁷⁹.

Enfin, comme le montre l'exemple de l'église de Migennes, il reste encore beaucoup de choses à découvrir au sujet des églises fortifiées ; tout d'abord saisir l'ampleur du phénomène, les moyens employés par les habitants pour financer les travaux et la manière dont ceux-ci ont été réalisés. Il faudrait aussi étudier de façon plus poussée les édifices les mieux conservés afin de mieux comprendre la chronologie des aménagements et de pouvoir faire des restitutions sûres pour différentes époques.

79. Villiers de L'Île-Adam met en effet 18 jours à déloger une petite troupe, du parti du dauphin, qui s'était réfugiée dans le « *fort moutier d'Escamps* ». LESIRE (Antonin), Notes et documents pour servir à l'histoire de Toucy, in : *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, t. 61, 1908, p. 77, citant la chronique de Monstrelet.

